

Monsieur le Président de la MRAe

DREAL Pays de la Loire  
SCTE/DEE  
5 rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 NANTES CEDEX 2

Direction Général Adjointe Territoires et Paysages  
Service Développement Urbain  
Affaire suivie par Sullivan GUERS  
Tél. : 02 40 34 76 59 / 07 60 22 09 80  
sullivan.guers@mairie-vertou.fr

Vertou, le 03 février 2022

Objet : Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise pour la création d'un groupe scolaire dans le secteur des Echalonnières sur la commune de Vertou – Saisine pour avis

*PJ : Dossier de déclaration de projet*

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 30 juin 2021, le conseil municipal de Vertou a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de la métropole nantaise, prévue à l'article L.300-6 du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectif d'opérer des évolutions mineures du PLUm en vue de construire un groupe scolaire dans le secteur des Echalonnières sur la commune de Vertou.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous adresser le dossier complet de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLUm de la métropole nantaise aux fins de recueillir votre avis, en application des dispositions des articles L 104-6 et R104-9 du code de l'urbanisme.

Le dossier que vous trouverez ci-annexé comporte une notice explicative intégrant la mise à jour de l'évaluation environnementale du PLUm.

Les services de la Ville de Vertou se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Sophie BOUVART  
Adjointe au Maire  
Déléguée à l'Aménagement Durable du Territoire

